



Une autre vie s'invente ici

N/réf : 2020D/395-SD/MP/EGA/EM

Objet : invitation au Comité syndical du 11 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier au Comité Syndical du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur qui se tiendra :

Le vendredi 11 décembre 2020 à 9h30

Salle des Arts d'Azur

Rue des Jardins, 06510 Le Broc

Ordre du jour :

- ➔ Accueil
- ➔ Présentation du Conseil de Développement dont projection du film « une envie de territoire »
- ➔ **Débat d'Orientation Budgétaire dont Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences**
- ➔ **Délibérations liées aux projets :**
 - Création d'un poste en contrat de projet – Stratégie locale opérationnelle de développement forestier
 - Création d'un poste en contrat de projet – Structuration des avis du Parc
 - Convention avec la Fédération des Parcs pour une opération pilote « Co-propriétés à biodiversité positive
 - Candidature à l'appel à projet régional « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique 2021 »
 - Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA – ACTEE2 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (économe de flux), sous réserve de partenariat
 - Convention partenariat Réserve Internationale de Ciel Etoilé
- ➔ **Délibérations administratives :**
 - Budget supplémentaire
 - Autorisation spéciale d'ouverture de crédits d'investissement pour l'exercice 2021
 - Demande de subvention de l'Etat pour l'ingénierie PNR 2021
 - Adoption du règlement intérieur suite au renouvellement de la mandature
 - Actualisation du tableau des élus référents (pour la désignation au SAGE Siagne et au Comité régional de la Biodiversité)
 - Actualisation de la délibération instituant le RIFSSEP (Régime Indemnitaire des agents), suite aux nouveaux décrets parus pour la filière technique

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

Fax : 04 92 42 39 29 • E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

➔ **Présentation des décisions prises par délégation du Bureau au Président**

➔ **Questions diverses**

Vous trouverez sous [ce lien](#) les pièces suivantes relatives à l'ordre du jour :

- Invitation et plan d'accès
- Projets de délibération et pièces afférentes,
- Formulaire de pouvoir,
- Liste des délégués titulaires et suppléants
- Procès-verbal du dernier Comité syndical.

Exceptionnellement pas de note de synthèse. Les éléments de discussion étant présentés dans les pièces afférentes au Débat d'Orientation Budgétaire ou dans les projets de délibération.

Rappel :

- *Si en tant que titulaire, vous ne pouvez pas assister à ce comité syndical, merci d'en informer votre suppléant qui a le droit de vote en votre absence. Si ce dernier ne peut pas vous remplacer, c'est à vous, titulaire, de donner pouvoir à un autre délégué.*
- *Bien évidemment, le suppléant peut accompagner le titulaire, mais ne prend pas part aux votes.*
- *Les maires sont bienvenus pour participer aux échanges, sans pouvoir de vote si ils ne sont pas délégué.*

Par ailleurs, je vous rappelle que lors de cet événement, les mesures sanitaires et gestes barrière liées au Covid-19 devront être respectées, aussi nous vous remercions de vous **munir d'un masque et de votre propre stylo pour l'émargement**. Exceptionnellement il ne sera pas proposé de café d'accueil.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Maire de Gourdon,



Eric MELE